

Protéger des haies en l'absence de document d'urbanisme



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Printemps 2017 - automne 2019

BUDGET

17000 € (Fondation de France : 5000 €, Région de Nouvelle-Aquitaine : 6000 €, autofinancement : 6000 €)

PARTENAIRES

Prom'Haies Nouvelle-Aquitaine, Pays de Gâtine, Ifrée, Fondation de France, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

LIEN HYPERTEXTE

<https://www.cc-parthenay-gatine.fr/oroux/haies-preservees>

DOMAINE D'ACTION

Protection des espaces et des espèces

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel (terrestre)

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Département de la Vienne (86)

PILOTES

Mairie d'Oroux

8, route de la Ferrière

79390 OROUX

05 49 63 08 34

mairie-oroux@cc-parthenay-gatine.fr

www.cc-parthenay-gatine.fr/oroux

Mickaël CHARTIER

Maire

06 81 74 75 77

micka.port@gmail.com

Philippe SAUJON

Adjoint

06 87 76 74 54

philippe.saujon@wanadoo.fr

La diminution progressive de l'élevage et l'arrivée des nouvelles techniques agricoles entraînaient la disparition des haies présentes sur le territoire communal, soit par arrachage pur et simple, ou par broyage répété et agressif. Le territoire d'Oroux changeait de visage.

La municipalité avait comme objectif de stopper « l'hémorragie » en essayant de trouver des moyens réglementaires, mais en concertation avec les propriétaires et exploitants. Suite à un rendez-vous en Préfecture, avec Madame la sous-préfète et un représentant de la DDT, il a été évoqué l'article L111-22 du code de l'urbanisme qui permet à une commune qui ne possède pas de document d'urbanisme (ni carte communale, ni PLU) de protéger des éléments de son patrimoine.

Avec l'accompagnement technique de Prom'Haies, un inventaire participatif du patrimoine arboré présent sur la commune a été mené. Toutes les haies, tous les alignements d'arbres et les arbres isolés ont été recensés grâce à l'implication d'une dizaine de volontaires (élus, habitants, agriculteurs...). Les informations qualitatives recueillies (typologie, épaisseur, éléments associés : talus, fossé...) ont permis de hiérarchiser l'impact des éléments arborés en fonction de trois enjeux : la biodiversité, l'eau et les sols, et les paysages. Ainsi, les éléments arborés les plus indispensables au maillage bocager d'Oroux ont été identifiés. Après enquête publique, 64 km de haies (sur les 88 km relevés) et 32 arbres isolés ont été protégés par délibération du Conseil municipal en date du 19 novembre 2019.

En parallèle, des réunions ont été organisées (comités de pilotage, réunions publiques et réunion avec les agriculteurs en partenariat avec la Fédération départementale des Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles ou CUMA).

Le dialogue et les échanges sur le territoire ont facilité l'acceptation de la démarche.





RÉSULTATS OBTENUS

Il s'agit d'une nouvelle réglementation avec des contraintes pour les agriculteurs qui doivent déclarer tout changement de typologie de haies. Il leur est demandé de compenser la perte de certains éléments arborés. Depuis 2019, il n'y a pas eu de disparition de haies et les dégradations ont été grandement réduites.

Points de vigilance :

- Réunir les riverains et entendre leur point de vue sur cette thématique, débattre en réunion publique avec un animateur neutre, sachant répartir le temps de parole et désamorcer les conflits.
- Mobilisation nécessaire de volontaires pour constituer des équipes de terrain, mais aussi un comité de pilotage avec les partenaires.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Trouver des partenaires financiers.

Organisation de réunions publiques : débats parfois compliqués et monopolisés par certaines personnes.

SOLUTIONS APPORTÉES

Pour les réunions publiques, être accompagné d'une personne neutre et formée à l'animation de ce genre de débat.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Suivi et surveillance des élagages, travailler sur la prise de conscience.

Aider les agriculteurs à financer un matériel plus doux et moins énergivore pour l'entretien des haies (lamier).

TÉMOIGNAGE

Pour réussir à classer les haies de notre village, il aura fallu : un accompagnement en avant-projet du Pays de Gâtine, trouver un soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, mobiliser des fonds propres de la commune, l'accompagnement technique et méthodologique de Prom'Haies, un partenariat avec l'Ifrée pour animer nos réunions publiques.

Il faut être vigilant sur la première réunion publique, laisser la parole à tous et même donner la parole à ceux qui ne la demandent pas. Ne pas laisser monopoliser le débat par quelques personnes qui voudraient imposer leurs idées. Impliquer les « récalcitrants » dans le comité de pilotage (groupe d'acteurs). Bien « former » les binômes volontaires sur les indicateurs à relever sur le terrain afin que le rendu soit homogène.